

DESTRUCTION DES NIDS SECONDAIRES DE *VESPA VELUTINA*

Document technique : nids secondaires



Frelon asiatique à pattes jaunes
Vespa velutina nigrithorax

Pour mieux le
(re)connaître ! 

La **destruction des nids constitue une action essentielle** dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes. Elle vise à éliminer les colonies présentes et à prévenir l'installation de nouveaux nids l'année suivante. Elle doit s'accompagner de bonnes pratiques afin d'assurer la sécurité des intervenants, du public et de l'environnement.

IDENTIFICATION DES NIDS

Nid secondaire : nid construit entre le printemps et le début de l'été après l'abandon du nid primaire.

- Localisations préférentielles :
 - 70 % arbres
 - 21 % bâtiments
 - 5 % haies
 - 1 % au sol
- Forme : sphérique à piriforme
- Ouverture petite et latérale
- Taille : ~ 60x80 cm



@FREDON BFC



@FREDON France



@FREDON France

DESTRUCTION DES NIDS

1. Ne pas s'approcher du nid et de pas tenter de détruire le nid soi-même
2. Contacter un désinsectiseur : **liste des désinsectiseurs chartés disponible sur le site de FREDON BFC**



En adhérant à la charte de bonnes pratiques, les désinsectiseurs s'engagent à réaliser des interventions respectueuses de l'environnement, de la santé publique et de la biodiversité, tout en garantissant la sécurité des personnes et l'efficacité des traitements.

3. Si la destruction du nid à été réalisée chez un particulier en BFC et par une entreprise chartée, il est possible de demander une indemnisation.

DEMANDE D'INDEMNISATION

30€/nids (État) + 50€/nids dans le Jura (CD39)

- Les dossiers doivent être déposés en ligne
- Photo du nid obligatoire lors du dépôt d'un dossier
- Seul les particuliers ayant fait appel à un désinsectiseurs chartés peuvent prétendre à une indemnisation



Déposez votre dossier et
retrouvez le modèle obligatoire
d'attestation sur l'honneur sur
<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>

REMONTER LES INFORMATIONS

Lefrelon.com est un outil collaboratif qui permet :

1. L'obtention de donnée à propos de la présence et de l'expansion du frelon à pattes jaunes
2. D'orienter les personnes découvrant des nids afin d'en assurer la destruction

